
À tous les citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Nazaire.

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, le maire Martin Sauvé dépose le rapport annuel 2016 de la municipalité de Saint-Nazaire, traitant des points suivants :

1. États financiers 2015
2. Rapport du vérificateur 2015
3. Indications préliminaires relatives aux états financiers
4. Orientations générales du prochain budget
5. Orientations générales du programme triennal d'immobilisations/années 2017-2018-2019
6. Rémunérations et allocations de dépenses
7. Informations importantes
8. Conclusion
9. Principaux contrats de plus de 25 000,00\$

1. États financiers 2015

Par la présente, je désire vous mentionner que la municipalité de Saint-Nazaire a terminé l'année financière 2015 avec un surplus de fonctionnement de 177 318 \$ portant le surplus accumulé non affecté à 488 940 \$, duquel 196 595 \$ ont financé des dépenses de fonctionnement, laissant le solde à 292 345 \$, tel qu'il appert des états financiers consolidés pour l'année financière se terminant au 31 décembre 2015.

2. Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier 2015 consolidé a fait l'objet d'un audit par la firme «Deloitte S.E.N.C.R.L.». Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Nazaire conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Indications préliminaires relatives aux états financiers de l'exercice 2016

Selon les indications actuelles, l'année 2016 devrait se traduire par un léger surplus de fonctionnement.

4. Orientations générales du prochain budget

Au cours de l'année 2017, les objectifs de la municipalité sont d'améliorer la qualité du réseau routier, de nos bâtiments et des services aux citoyens. Pour ce faire, la phase II du quartier Boréal est prévue en mars 2017, la construction du nouvel édifice municipal et communautaire débutera au printemps 2017 et l'aménagement d'un sentier pédestre est également prévu. De plus, la municipalité continuera à améliorer l'aménagement des parcs municipaux.

Pour l'année 2017, la contribution de la municipalité au service de la Sûreté du Québec sera connue sous peu. En 2016, la contribution de la municipalité a été de 104 305 \$. Ce calcul est effectué en tenant compte des critères de calcul de la Municipalité régionale de comté.

Le coût de contribution de la municipalité au service de la Régie intermunicipale en sécurité incendie - Secteur Nord est de 79 071,00 \$ comparativement à 73 159,00 \$ pour l'année 2016, soit une augmentation de 5 912,00 \$.

La contribution de la municipalité au service de la Régie intermunicipale - parc industriel - Secteur Nord est de 9 581,00\$ comparativement à 8 638,00 \$ pour l'année 2015, soit une augmentation de 943,00 \$.

Pour l'année 2017, le coût de la contribution de la municipalité pour la participation à l'Office municipal d'habitation sera connu sous peu. En 2016, la municipalité a versé 448,00 \$ en contribution et 3 900,00 \$ pour la participation au programme de «Accès logis».

La quote-part à verser par la municipalité à la MRC Lac-Saint-Jean Est sera connu sous peu. En 2016, la municipalité de Saint-Nazaire a versé à titre de quote-part à la MRC Lac-Saint-Jean Est, la somme de 287 045,58 \$.

6. Orientations générales du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019

Dans le but de maintenir les infrastructures municipales en bon état et de répondre aux exigences gouvernementales, les orientations préliminaires des dépenses d'investissements qui pourraient être priorisées sont les suivantes:

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
| Rénovation des infrastructures routières | - \$ | 409 000 \$ | - |
| Construction édifice municipal et communautaire ¹ | 4 339 394 \$ | - | - |
| | | - | - |
| Développement résidentiel | 700 000 \$ | - | 700 000 \$ |
| Achat & pose de lumières de rues | 8 000 \$ | 8 000 \$ | 8 000 \$ |
| Amélioration d'infrastructure & achat d'équipement de loisirs | 108 000 \$ | 47 000 \$ | - |
| Équipement divers | 10 000 \$ | 10 000 \$ | 10 000 \$ |
| Équipement d'incendie | 5 000 \$ | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| Remplacement de conduites d'eau potable ² | - | 1 500 000 \$ | - |
| Études et équipements sur le réseau d'eau potable | 91 475 \$ | - | - |
| Équipement pour l'usine d'eau potable | 50 000 \$ | - | - |
| Total | <u>5 311 869 \$</u> | <u>1 979 000 \$</u> | <u>723 000 \$</u> |

¹ Projet subventionné à 65 %

² Ces travaux sont conditionnels à l'obtention de subventions par la municipalité.

7. Traitement des élus municipaux 2016

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, les diverses rémunérations et allocations sont les suivantes :

| Municipale | Rémunération | Allocations de dépenses |
|--------------------|---------------------|--------------------------------|
| Maire | 9 811,20 \$ / année | 4 905,60 \$ / année |
| Conseillers (ères) | 3 270,36 \$ / année | 1 635,18 \$ / année |

Une rémunération additionnelle de 50 \$ par participation aux comités d'administration, comité des loisirs et activités communautaires et comité consultatif d'urbanisme jusqu'à concurrence de 150 \$ par mois est accordée aux conseillers lorsqu'ils sont mandatés pour travailler sur un comité.

MRC Lac-Saint-Jean-Est

Maire ou son substitut :

| | |
|--|------------------|
| Rémunération de base mensuelle membre | 221,25 \$ / mois |
| Rémunération par réunion (session ordinaire, spéciale ou plénière) | 99,00 \$ / mois |
| Allocation non imposable 50% des deux éléments mentionnés ci-dessus. | |

Régie intermunicipale – parc industriel secteur nord

Maire :

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Rémunération de base mensuelle membre | 217,19 \$ / mois |
|---------------------------------------|------------------|

8. Autres informations importantes

Le second rôle d'évaluation pour les années 2016-2017-2018 a été déposé par le secrétaire-trésorier le 22 septembre 2015. Il est disponible pour consultation aux bureaux de la municipalité aux heures d'ouvertures habituelles.

Le budget 2017 sera complété au cours du mois de novembre 2016 et sera adopté lors d'une séance spéciale le 12 décembre 2016 à laquelle les citoyens seront invités.

9. Liste des principaux contrats de plus de 25 000,00\$

| MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE | | |
|--------------------------------------|--|---------------------|
| Nom du contractant | Objet du contrat | Contrepartie |
| Arpentage DML inc. | Quartier Boréal et quartier Gobeil | 39 025,39 \$ |
| Cegertec WorleyParsons inc. | Support technique, surveillance et ingénierie | 26 001,01 \$ |
| Construction Rock Dufour inc. | Pose de béton 1 ^{re} rue Nord | 52 521,79 \$ |
| Constructions Proco inc. | Réparation structure de l'aréna | 34 007,31 \$ |
| Groupe Ultima inc. | Assurances | 61 003,00 \$ |
| Les équipements Lapierre | Membranes et fournitures pour usine de filtration | 119 334,20 \$ |
| Les électriciens du nord inc. | Lumières DEL à l'aréna et réparations de lumières | 28 764,25 \$ |
| Les entreprises Nivelac inc. | Déneigement, sable, gravier et niveleuse | 200 726,76 \$ |
| Les transporteurs en vrac | Transport de sable et gravier sur divers projets | 34 781,21 \$ |
| Pavage Régional | Asphaltage de rues | 41 706,86 \$ |
| Rochefort et associés inc. | Honoraires professionnels | 34 399,75 \$ |
| Louis-Maurice Tremblay | Déneigement, sable, pierre et location d'équipements | 77 765,98 \$ |
| Tuvico | Ponceau au quartier Gobeil | 101 150,31 \$ |

10. Conclusion

Je tiens à vous rappeler qu'une copie du rapport du maire 2016 sera expédiée par la poste à tous les citoyens de Saint-Nazaire et qu'une copie sera affichée au bureau de la municipalité. Pour toutes questions ou informations, vous pourrez contacter le bureau de la municipalité et il nous fera plaisir de vous répondre.

Je tiens à remercier le conseil municipal ainsi que tous les employés(es) pour leur travail assidu et le suivi des dossiers effectués.

Ce 7 novembre 2016

Martin Sauvé, maire